

## Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.

	<h3>Contrat Oeufs</h3> <h2>Janvier 2020 – Septembre 2020</h2> <p>entre « <b>Les œufs de Saint Michel</b> » 45340 Saint Michel</p> <p>et <b>Les adhérents de l'AMAP En Seine, brin d'Orge !</b> 47, avenue du 18 avril – 91200 Athis-Mons</p>	 
---	--	--

Ce contrat instaure un partenariat avec Nicolas RENARD, aviculteur à Saint Michel dans le Loiret (86 rue Jules César 45340 Saint Michel) SIRET 53199653600029

Ses poules rousses (ou poules fermières) passent leurs journées en plein air et leurs nuits en poulailler. Elles sont nourries au grain concassé (70% de blé et 30% de maïs) et ont un apport de sable calcaire pour durcir la coquille de leurs œufs qui sont d'une couleur beige rosé.

Elles pondent sur 8 à 9 mois dans l'année mais nous aurons des œufs en continuité.

### OBJET DU CONTRAT

- L'objet de ce contrat est un abonnement à **une livraison mensuelle d'œufs de Janvier 2020 à Septembre 2020 (soit 9 livraisons)**
- **Les œufs sont distribués en vrac par lots de 6 œufs (2,10€ le lot)**. Les boîtes ne sont pas fournies.
- Sauf contre-ordre, **les œufs seront distribués le deuxième jeudi du mois, de 19h15 à 20h30** aux Travées, rue du docteur Vinot à Juvisy-sur-Orge (à côté de la caserne des pompiers).

### ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR.

- Je produis une grande partie du blé et du maïs qui nourrissent mes poules. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix. Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents.
- Je m'engage pour une fraîcheur des œufs sur 4 semaines à partir du jour de ponte (3 à 5 jours avant la livraison)
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie, etc.).
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite qui peut être organisée avec le coordinateur.

### ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'AMAP ESBO)

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes œufs pour la durée totale de mon contrat.
- Je viens les récupérer lors de la livraison aux Travées **en apportant mes propres boîtes**. En cas d'empêchement, un tiers peut récupérer mes œufs. Sinon je sais qu'il n'y aura pas de report le mois suivant.

### SOUSCRIPTION ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue au moment de la souscription sous forme de **trois chèques libellés à l'ordre de «Les œufs de Saint Michel»**.
- **Chaque chèque correspond à une période de 3 mois. Son montant dépend du nombre de lots d'œufs commandés (6,30€ x nombre de lots)**
- **Les trois chèques sont à remettre avec le contrat signé**. Ils seront donnés au producteur lors de la première livraison de la période.

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP En Seine Brin d'Orge » à jour de ma cotisation 2019/2020

Nom : ..... N° adhérent : .....

Adresse : .....

Courriel : ..... Tél : .....

Souscris à un abonnement de ..... lot(s) mensuels de 6 œufs, pendant neuf mois.

Fait à Juvisy-sur-Orge le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur